

Le RER Eole fait craindre le pire aux habitants

Les riverains de l'île des Migneaux réclament que la mise en service de la nouvelle ligne s'accompagne de dispositifs anti-bruit.

POISSY

PAR YVES FOSSEY

GROSSE DÉCEPTION pour les habitants de l'île des Migneaux. Jeudi, lors de la réunion publique d'information sur le chantier Eole, le prolongement du RER E à l'ouest de l'Île-de-France, ils espéraient avoir des informations concernant la réalisation d'une isolation acoustique le long des voies, mais ils n'ont rien obtenu. Regroupés au sein du syndicat des propriétaires (Spim), les 300 habitants de l'île, qui volent déjà passer un train toutes les trois minutes en journée, redoutent des nuisances supplémentaires.

Ils réclament la pose de panneaux sur la portion urbaine d'environ 2 km où les voies longent d'un côté les berges de Seine ainsi que l'île et de l'autre, le parc Messonier. Pour eux, le problème « n'a pas avancé » durant la campagne de concertation. « Le niveau sonore d'un train équivalait au bruit d'un aspirateur dans la maison », explique Michel Agnola, membre du Spim, chargé du dossier Eole. Les

iliens estiment que la charte acoustique signée avec le directeur du projet pour traiter les points noirs existants « ne sert à rien ». « Il est pourtant possible de poser des murs bas de seulement 60 cm de haut pour casser le bruit des roues des trains sur les rails, indique Michel Agnola. Ce système est peu coûteux. » Le propriétaire rappelle que le projet de prolongement du RER E est estimé à 3,8 Mds €. « L'île des Migneaux ne fait pas partie des points noirs, répond Xavier Gruz, directeur du projet. Le niveau sonore sera moins élevé avec la mise en service des nouvelles rames. »

De son côté, Patrick Meunier, adjoint délégué aux transports, informe que « dans la traversée de Poissy des écrans acoustiques seront posés uniquement le long des immeubles de la cour du 14-Juillet ». « Des ateliers sont aussi prévus avec les riverains », indique-t-il, pour calmer les esprits. Déterminés à se faire entendre, les membres du Spim vont se réunir lundi pour réfléchir sur d'éventuelles actions. Ils envisagent notamment d'écrire à Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique.



Poissy, hier. Michel Agnola, membre du Syndicat des propriétaires, redoute des nuisances supplémentaires liées à la mise en service de la nouvelle ligne.

Le pont SNCF de la D 30 sera élargi

DERRIÈRE LA GARE ROUTIÈRE

de Poissy, rue de Seine, le pont SNCF qui enjambe la D 30 va être spécialement élargi pour Eole. Une troisième voie va en effet être réalisée alors que l'ouvrage en compte actuellement deux. Ce nouvel équipement viendra se greffer du côté du fleuve. Des palissades ont déjà été installées autour de la zone pour des raisons de sécurité. Les travaux

préparatifs, qui consistent à couler les piles, ont été lancés à la rentrée. C'est au printemps prochain qu'aura lieu l'événement le plus spectaculaire du chantier. Le nouveau tablier sera posé fin mars à l'aide d'une puissante grue. Afin de limiter au maximum les nuisances au niveau du trafic routier mais aussi pour les usagers de la SNCF, la manœuvre aura lieu durant le week-end.